

Académie de Dijon

Enseigner les Lettres avec les TICE <http://lettres.ac-dijon.fr>



TraAM – travaux académiques mutualisés, un accompagnement au développement des usages des TIC

Exercer un regard critique sur les résultats
d'une recherche documentaire sur internet



<http://eduscol.education.fr/traam>

Auteur : Pierre Travers, pierre.travers@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Messieurs Bussière, Chiffre, Destaing, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

Exercer un regard critique sur les résultats d'une recherche documentaire sur internet

Dans cette fiche, vous trouverez :

- ✓ un aperçu des activités ;
- ✓ leurs objectifs pédagogiques ;
- ✓ le détail des activités ;
- ✓ un bilan critique ;
- ✓ les pré-requis nécessaires à la mise en œuvre de ces activités ;

En annexe, vous trouverez :

- ✓ *Annexe 1* : une fiche exemple d'un travail mené en classe de cinquième ;
- ✓ *Annexe 2* : une sitographie pour accéder à des ressources libres de droit.

✓ Aperçu des activités :

Avant les séances :

L'activité étant menée en cours de séquence, il pourra être nécessaire de mettre en place certains pré-requis culturels lors de séances précédentes (contexte historique même imprécis, introduction au genre littéraire étudié, ...).

Plan des séances :

- Une séance en salle informatique pour lancer les recherches.
- Travail complété en autonomie par les élèves (à la maison ou sur leur temps libre dans l'établissement)

Traces écrites :

La totalité de l'activité est menée sur une fiche dématérialisée et distribuée aux élèves qui pourront l'imprimer au besoin. Lors de l'activité proprement dite, la fiche d'activité sera le seul document écrit que les élèves seront amenés à rédiger.

✓ Objectifs pédagogiques :

Niveaux :

Tous les niveaux du collège au lycée. Il s'agira bien entendu d'adapter l'objet de la recherche ainsi que les exigences en termes de méthode et de résultat final.

Activités :

- Recherche documentaire et sélection des éléments pertinents.
- Rédaction d'une trace écrite sur la fiche de travail.

Compétences mises en œuvre :

- *Lire* : Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu. Manifester sa compréhension de textes variés, par des moyens divers. Manifester sa compréhension de textes variés, par des moyens divers

- *Écrire* : Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.

Auteur : Pierre Travers, pierre.travers@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Messieurs Bussière, Chiffre, Destaing, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

✓ **Détail des activités :**

L'activité se déroule en plusieurs temps en suivant la fiche proposée (cf. *Annexe 1*) :

- **Choix d'un sujet** : il est généralement préférable de guider les élèves dans leur choix, les sujets n'étant pas toujours tous aussi faciles à traiter les uns que les autres.

- **Recherche proprement dite** : l'élève consulte les sites proposés par l'enseignant dans la sitographie. On lui laisse aussi la liberté d'utiliser les moteurs de recherche pour compléter ses sources. A ce titre, on aura soin de ne pas proposer une liste de ressources trop longue, surtout pour des élèves jeunes, qui pourrait les décourager de mener eux-mêmes la recherche. L'expérience montre que quatre ou cinq sites bien choisis sont souvent tout à fait suffisants pour mener à bien un projet de recherche au niveau collège. Quant aux moteurs de recherche, tous ne se valent pas et n'offrent pas les mêmes résultats ni les mêmes filtres. On pourra, au moins, sensibiliser les élèves à cette réalité en soulignant la nécessité de croiser les sources d'information. Si bien entendu, tout n'est pas systématiquement facilement vérifiable, il est primordial de contraindre les élèves à ce travail de vérification des sources qui est un des enjeux majeurs de la documentation aujourd'hui.

Ce dernier point constitue en effet l'un des objectifs majeurs de l'activité. On laissera un espace, dans la fiche de travail, réservé aux élèves, pour qu'ils puissent y noter leurs sources personnelles, trouvées sur le Web mais aussi leurs doutes, voire les éventuelles contradictions entre plusieurs documents. Il sera toujours intéressant d'analyser avec eux les raisons de ces difficultés :

- Pourquoi certaines sources sont-elles en contradiction les unes avec les autres?
→ *Faire comparer les différences aux élèves et tenter d'analyser au cas par cas ces différences. Faire comprendre aux élèves qu'il existe différentes manières d'envisager certaines problématiques parfois. Au contraire certaines vérités scientifiques ne sont pas contestables et il existe des documents qui proposent des contenus tout simplement faux. Le mythe d'Antigone n'est pas raconté de la même manière par Sophocle ou par Jean Anouilh. Hélène est une victime*
- Quelle est l'intention de l'auteur lorsqu'il produit ce document?
→ *Un document est toujours produit avec une intention d'orienter le point de vue du lecteur. Tenter de déceler cette intention peut en dire long sur la qualité du contenu proposé. Certains sites proposent par exemple une information prétendument neutre sur des sujets polémiques mais prennent en réalité un parti très clair. (On pourra à titre d'exemple faire comparer aux élèves deux sites sur l'avortement <http://www.sante.gouv.fr/ivg> et <http://www.avortement.net/> qui proposent deux visions radicalement différentes sur l'IVG.)*
- Qui est-il ?
→ *L'identité de l'auteur est-elle précisée ? Peut-on faire confiance à cette personne ? Quelle est sa légitimité concernant le sujet abordé ? A-t-il d'autres publications ? Sur le même sujet ? Sur des sujets différents ? Sur quel(s) site(s) ?*
- Le site consulté est-il un site où chacun peut écrire ? Est-ce un site institutionnel ? Un site associatif ?

Comment l'information délivrée sur ce site a-t-elle été validée ? Par qui ? Comment ces renseignements sont-ils susceptibles de valider ou non l'information qui m'est délivrée ?

Il peut être très difficile de trouver des réponses à toutes ces questions. L'important n'est sans doute pas de faire trouver ces réponses aux élèves que de les amener à se poser ces questions de manière systématique. L'éducation au média Internet passe avant tout par une attitude critique vis-à-vis des informations. Il faut encourager les élèves à la curiosité, montrer qu'un site possède généralement un formulaire de contact ou une rubrique « Mentions légales » qui sont souvent un bon point de départ vers de plus amples vérifications.

On peut par exemple obliger les élèves à remplir, même de manière rapide et parfois incomplète, ce type de tableau pour chacune de leur source.

Auteur : Pierre Travers, pierre.travers@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Messieurs Bussière, Chiffre, Destaing, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

Ma source	
Son auteur (nom réel, pseudonyme, pas d'auteur identifié)	
Type de site (institutionnel ? Participatif ? Forum ? Réseau social ?...)	
Comment suis-je parvenu jusqu'à ce site ? (moteur de recherche, lien hypertexte, recommandation...)	
Connaissais-je ce site avant de m'y rendre ?	
Peut-on identifier facilement l'auteur du document ?	
A-t-il déjà, publié d'autres contenus ?	

- **Répondre à des questions sur le sujet** : dans l'exemple proposé en annexe (cf. Annexe 2), le choix a été fait de travailler sur les chevaliers de la table ronde (dans le cadre d'une séquence sur le roman de chevalerie en 5ème). J'avais proposé une suite de questions dans des tableaux à remplir. Ces questions doivent être les questions essentielles que l'élève doit se poser lors d'un travail de recherche et/ou d'exposé : Quel est le nom du personnage ? A quel milieu appartient-il ? Quelles sont ses relations avec les autres personnages que vous connaissez

- **Illustration du travail réalisé** : étape qui peut paraître superflue mais qui est en réalité essentielle car elle est l'occasion de sensibiliser les élèves au respect des droits en matière de reproduction d'image. On donne aux élèves le nom de quelques ressources pour trouver des images libres de droit en expliquant bien que cette classification n'implique en aucun cas que l'on puisse faire ce que l'on veut des dites images. La citation du nom de l'auteur, du titre, de l'année d'exécution ou de parution doit être faite et l'on aura soin d'évaluer les élèves sur ce critère (ce dont on les aura évidemment avertis).

Pour mémoire: La législation française prévoit qu'une œuvre audiovisuelle relève du domaine public, 50 ans après sa première interprétation ou son premier enregistrement (70 ans après la mort de l'auteur pour les documents écrits). De nombreux sites spécialisés proposent des œuvres ainsi disponibles librement. Une liste est fournie en annexe.

Certaines œuvres sont néanmoins librement utilisables dès leur publication, notamment celles placées sous licence Creative Common.

Ces points sont expliqués aux élèves qui doivent dès les premières années de collège, prendre conscience des enjeux et des difficultés que représentent les différentes législations relatives aux droits d'auteur et à la paternité intellectuelle d'une œuvre.

- **Exploitation des données** : l'exemple donné en annexe demande aux élèves le réinvestissement de leurs recherches dans un court travail d'expression écrite, plus simple et demandant moins de temps qu'un travail complet d'exposé. Ce travail est fait le plus souvent à la maison car chronophage en classe. Le travail de rédaction sur clavier n'est de plus pas particulièrement souhaitable. Sauf problèmes particuliers de type dysgraphie ou dyslexie, on préférera exiger des élèves qu'ils rédigent leur travaux de manière manuscrite, au moins dans un premier temps. L'écriture sur papier est encore à l'heure actuelle plus souple et malléable, facile à corriger. Il est de plus nécessaire que les enfants comprennent l'importance d'un travail de brouillon que l'on corrige et réécrit avant une éventuelle publication (qui pourra, elle, être dactylographiée).

Concernant l'utilisation des informations trouvées en ligne et l'écueil désormais trop courant du simple recopiage par les élèves, il est souvent intéressant de faire travailler les élèves avec un surligneur ou un tableau comme présenté en annexe.

Si par exemple, le travail d'écriture demandé est de faire un portrait d'un chevalier, on pourra donner les consignes suivantes :

- *J'utilise les qualités que j'ai relevées dans le tableau (ou surlignées dans l'extrait).*
- *Je formule une phrase par qualité.*

Ceci oblige l'élève à une autonomie face à son travail de recherche et le contraint à se détacher de son document de

Auteur : Pierre Travers, pierre.travers@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Messieurs Bussière, Chiffre, Destaing, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

départ pour produire un contenu original. Toute la difficulté consiste à faire prendre conscience à l'élève que la sélection de l'information préalable au travail de rédaction, est indispensable pour fournir ensuite une production originale de qualité.

✓ **Bilan critique :**

L'intérêt d'un tel scénario consiste avant tout dans la sensibilisation des élèves aux enjeux de la documentation à l'heure d'Internet et d'une société de l'information. La surabondance de l'information aujourd'hui rend plus que jamais nécessaire, dans toute démarche de documentation, la réflexion critique, la vérification des sources et le croisement des informations.

L'utilisation de l'informatique est indispensable à ce type de travail et l'on ne peut aujourd'hui faire l'économie du numérique qui rend la prise d'information plus rapide, souvent pertinente (mais pas toujours !) mais aussi surtout plus riche par la variété des sources auxquelles il donne accès. C'est là, , tout l'enjeu de ce type d'activité que de sensibiliser les élèves à ces problématiques : si l'information est riche et abondante, elle n'est pas forcément ni juste ni pertinente pour l'utilisation que l'on se propose. A ce titre, les critères d'évaluation choisis et annoncés par le professeur doivent porter sur la pertinence de l'information choisie.

Ce travail pourra également être réalisé sur papier mais on gagnera un temps précieux en laissant aux élèves un document numérique facilement modifiable, sur lequel copier et coller des informations, facile également à partager et à publier. C'est pour le professeur l'occasion de sensibiliser les élèves à une certaine rigueur en la matière. *Copier et coller des informations n'est pas une hérésie intellectuelle qu'il faudrait interdire.* On observe encore trop souvent cette démarche de la part de collègues soucieux certes de bien faire mais qui ne résout pas le problème.

Au contraire, on sera soucieux d'expliquer aux élèves l'importance de la reformulation, la nécessité de citer ses sources et de procéder à un référencement rigoureux de celles-ci.

✓ **Pré-requis nécessaire à la mise en œuvre des activités :**

Aspects matériels :

- Une salle informatique équipée de traitements de texte et de navigateurs internet.

- Le fait pour les élèves de disposer d'une messagerie électronique est toujours un atout et offre beaucoup de souplesse dans la poursuite des travaux à la maison. Les élèves peuvent en effet ainsi transférer leur travaux à distance sur leur messagerie ou celle(s) de leurs camarades, évitant ainsi les pertes de données liées à des supports de stockage oubliés ou perdus.

Dans le cas contraire, un moyen de stockage matériel (type clé USB ou autre) pourra être d'un grand secours..

Compétences informatiques nécessaires :

- Pour le professeur :

- Pratique courante de la manipulation générale d'un ordinateur.

- Maîtrise au moins partielle du logiciel de traitement de texte.

- Bonne maîtrise des outils de recherche en ligne : moteurs de recherche notamment.

- Pour les élèves :

- Maîtrise au moins partielle de clavier-souris.

- Maîtrise partielle de traitement de texte.

Temps de préparation pour le professeur (cinq heures environ) :

Le professeur devra consacrer quelques heures afin de constituer une sitographie fiable sur le sujet qu'il désire aborder avec ses élèves.

Auteur : Pierre Travers, pierre.travers@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,

pour Messieurs Bussièrre, Chiffre, Destaing, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr